

VILLE DE RUEIL-MALMAISON

Exécution de l'article L.2121-10 du Code général des collectivités territoriales

AVIS DE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal, légalement convoqué le 6 décembre 2022,
se réunira à la Mairie,

le mercredi 14 décembre 2022, à 18h00

ORDRE DU JOUR

- 221 Présentation du procès-verbal du Conseil municipal du 21 novembre 2022.
- 222 Décisions municipales prises par le Maire en application des articles L.2122-22 du CGCT.
- 223 Approbation du rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Territoriales (CLECT) du 1er décembre 2022 et fixation du montant définitif du fonds de compensation des charges transférées pour 2022.
- 224 Répartition de la taxe d'aménagement entre la Ville de Rueil-Malmaison et l'Établissement Public Territorial Paris Ouest La Défense (POLD).
- 225 Subventions aux associations locales - Exercice 2022.
- 226 Ouverture anticipée des crédits en investissement pour engager, liquider et mandater au titre de l'année 2023.
- 227 Présentation du rapport en matière de Développement Durable pour l'année 2021-2022.
- 228 Présentation du rapport en matière d'égalité entre les femmes et les hommes du 1er octobre 2021 au 30 septembre 2022.
- 229 Présentation du rapport d'orientations budgétaires pour l'année 2023.
- 230 Fixation des tarifs municipaux 2023.
- 231 Annualisation du temps de travail des Éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives (ETAPS).
- 232 Cession de neuf emplacements de stationnement situés 29-31 rue Nadar.
- 233 Approbation du choix du concessionnaire et de la convention de concession de service pour la mise à disposition, l'installation, la maintenance, l'entretien et l'exploitation de mobiliers urbains publicitaires et non publicitaires.
- 234 Validation du repreneur pour la rétrocession du droit au bail d'un local situé 27, boulevard Foch et 1, rue Hervet à Rueil-Malmaison.

- 235 Attribution de subventions complémentaires aux associations au titre des mises à disposition de personnel-Exercice 2022.
- 236 Attribution d'un acompte sur la subvention versée par la Ville au titre de l'année 2023 aux associations locales.
- 237 Garantie communale d'un emprunt d'un montant total de 1 539 848 € contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations par HABITAT ET HUMANISME pour l'acquisition de 20 logements en bail réel solidaire (BRS) accession située 3 avenue de Colmar à Rueil-Malmaison.
- 238 Garantie communale d'un emprunt à hauteur de 20% d'un montant total de 7 596 020 € contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations par OVE PLENIOR pour la réhabilitation de 87 lits à l'EPHAD Emilie de Rodat à Rueil-Malmaison.
- 239 Approbation de la convention-cadre tripartite à conclure, pour la mise en œuvre de la Période de Préparation au Reclassement, entre chaque agent concerné par le dispositif, la Ville de Rueil-Malmaison et le Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne.
- 240 Protocole d'accord transactionnel avec un agent communal.
- 241 Convention-type de partenariat entre la Ville et un établissement spécialisé pour un partage d'expériences professionnelles.
- 242 Modification de la liste des logements de fonction.
- 243 Revalorisation des loyers et des charges des logements communaux.
- 244 Déclassement et cession d'une emprise de domaine public non cadastrée de 18 m², située rue des Seigneuries.
- 245 Cession d'une parcelle communale de 51 m² située rue Haby Sommer.
- 246 Approbation de la consultation relative à l'entretien des espaces verts.
- 247 Approbation de la consultation allotie pour la réservation de berceaux dans des établissements collectifs de la Petite Enfance sur tout le territoire Rueillois.
- 248 Approbation de l'acte modificatif n°3 au contrat n°18184 conclu avec SUEZ relatif à la modification de la clause de sauvegarde.
- 249 Approbation de l'acte modificatif n°5 au contrat 17003 conclu avec VERT MARINE relatif au rattachement de la piscine des Closeaux aux contrats de fourniture de gaz et d'électricité de la Ville.
- 250 Dérogations au repos dominical 2023.
- 251 Présentation du rapport d'activité du SIGEIF pour l'année 2021.
- 252 Approbation de la convention de transmission de données à conclure avec la Métropole du Grand Paris et Naturalia Environnement.
- 253 Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage temporaire pour les travaux liés au crapauduc et modalités d'entretien des crapauducs en forêt domaniale de la Malmaison.

- 254 Convention de partenariat entre la Ville et la Métropole du Grand Paris dans le cadre de l'Appel à projets "Restauration Collective Bio et Locale".
- 255 Adoption du règlement du concours du courts-métrages du Festival du Film de Rueil-Malmaison et attribution et fixation du prix récompensant le lauréat.
- 256 Convention d'objectifs et de financement à intervenir avec la Caisse d'Allocations Familiales des Hauts-de-Seine, la société Evancia dans le cadre d'un marché public pour le versement du bonus Territoire CTG à la collectivité.